

PETITS COURRIERS... SANS IMPORTANCE ?

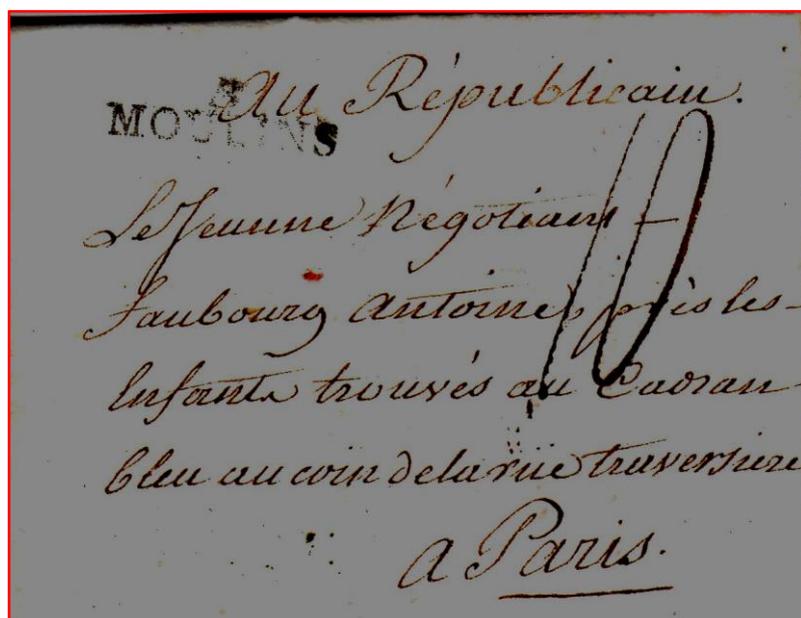
Ce ne sont certes, que des brimborions philatéliques, mais ne boudons pas le délicieux frisson de la transgression lorsqu'il s'agit de déchiffrer les termes, souvent désuets, de correspondances deux fois centenaires dont la finalité n'a jamais été d'être lues par des tiers.

Deux enveloppes avec marques linéaires de bureau de direction et numéro de département.

Ces empreintes, indiquant l'origine, ont été en usage du 1^o janvier 1792 à la mise en service des timbres à date (les types 11, 12 et 13) en 1831.

La plus ancienne est expédiée le 24 fructidor an II (10 septembre 1794).

Au dos le quantième indique la date d'arrivée à Paris, le 27 fructidor. Avant 1802 les timbres à date n'existent pas. A PARIS, et dans quelques villes c'est le quantième qui est utilisé pour indiquer le jour d'arrivée.



Il ne s'agit pas d'une rareté mais d'une curiosité. La suscription est étonnante :

Au Républicain LEJEUNE, négociant faubourg Antoine près les enfants trouvés au cadran bleu au coin de la rue Traversière à PARIS.

Vas-y facteur, au boulot !

Vu la période républicaine le faubourg (Saint-Antoine) a perdu sa sainteté. Les enfants trouvés se rapportent à l'hôpital du même nom.

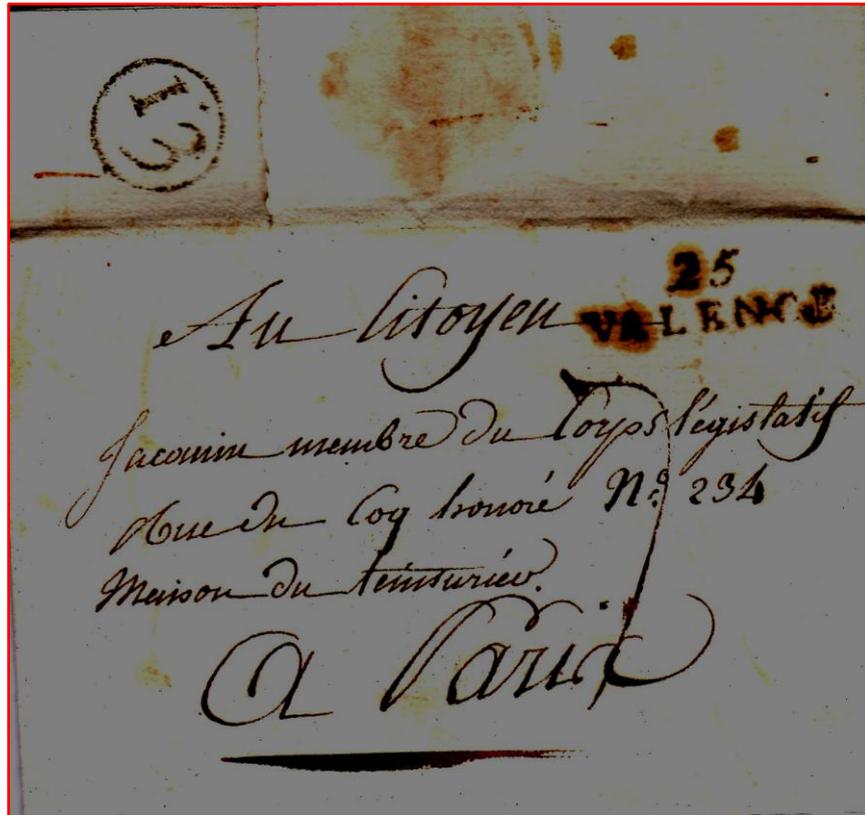
La correspondance est à l'avenant :

« Liberté égalité fraternité ou la mort. MOULINS le 24 fructidor an 2 de la république une et indivisible. Je n'avois rien à vous mander j'ai gardé le silence persuadé que si vous aviez quelque chose d'intéressant qui regardat votre famille et la mienne vous m'en instruiriez je me porte bien pour mon âge et les facultés de mon corps. Je suis charmé de la convalescence de mon cousin votre gendre et de la grossesse de son épouse votre fille. Je désire qu'elle donne à la nation un républicain..... »

Trois pages à suivre, il demande un congé pour son cousin, qui est en convalescence, et exige de la future maman un républicain.

Sans doute un humaniste qui s'ignore...

La deuxième lettre est également gratinée.



25 VALENCE. Bof, pas de quoi se lever la nuit. Du 9 messidor an 8 (28 juin 1800)
Arrivée à PARIS le 13, quantième au dos.

Elle est adressée à un membre du corps législatif, par CHARDON aîné, commissaire près le tribunal civil.
L'orthographe et la syntaxe sont reproduits (sic) strictement.

« Citoyen législateur, recevez mes sincères remerciements pour la part obligeante que vous avez eu à ma nomination j'en conserverai toujours un bien sensible souvenir. »

Autrement dit CHARDON s'est fait pistonner pour avoir une place au chaud, qu'il en garde un sensible souvenir est bien le moins que l'on puisse attendre !

« Le citoyen HORTAL, nommé juge à Montélimart, dénué de fortune, obligé à un déplacement, il est bien malheureux si vous pouviez trouver l'occasion un jour de le faire placer à notre tribunal vous rendriez service à un père de famille.

Il m'est du 15 mois de traitement la trésorerie nationale ne donne aucun ordre de payer. Si vous pouviez obtenir au moins un à compte, vous me rendriez un bien grand service car je suis aux derniers expédients et j'éprouve de grand besoin.

Recevez l'expression de ma vive reconnaissance et du sincère attachement avec le quel je ne cesserai d'être votre affectionné concitoyen. »

Non seulement CHARDON est dépendant de son bienfaiteur pour sa situation, mais il n'hésite pas à le solliciter de nouveau afin de percevoir son traitement et demande une faveur d'affectation pour un tiers.

C'est un pique-assiette pleurnichard.

Il est curieux de constater qu'au fil des siècles, rien n'a vraiment changé. C'est, en quelque sorte, réconfortant.

Raymond LOËDEC A.E.P. & Claude MECENE
Amicale philatélique de ROCHEFORT